

**J**e commencerais cet éditorial en présentant toutes mes condoléances au nom du conseil municipal à Monsieur Bernard Coquet, ancien Maire de Mens, qui vient de perdre subitement sa femme à la suite d'un problème de santé aigu.

En cette période de vœux, nous souhaitons faire de Mens une commune vivable et vivante pour le futur.

Nous avons actuellement des actions dans tous les domaines de notre quotidien : le logement, les mobilités, les commerces, le tourisme, le maintien du patrimoine, la vie sociale, la culture, l'agriculture et l'alimentation, l'eau et l'assainissement, l'énergie.

Nous aurons l'occasion de développer l'intégralité de l'action municipale lors des vœux le jeudi 25 janvier 2024.



Photo : © Yvan Orecchioni

Cette nouvelle année va voir la signature de la nouvelle charte du Parc naturel régional du Vercors et ainsi faire de Mens une ville porte du Parc. Nous bénéficierons de toute l'ingénierie du Parc et d'aide au financement de nombreux projets. Cela va élargir notre cercle de partenariat où l'on trouve déjà le Conseil national de l'alimentation, l'Observatoire des politiques culturelles, l'Association nationale des villes et territoires accueillants, et bien sûr le réseau des *Petites villes de demain*.

Tous ces programmes ont pour objectif de rendre Mens encore plus vivant, et ainsi maintenir les habitants sur ce territoire. Mais il s'agit aussi de pouvoir en accueillir de nouveaux pour continuer à faire fonctionner nos équipements, nos écoles, nos commerces et pourvoir des emplois aujourd'hui en tension.

Ce vivre ensemble implique aussi que tous portent les valeurs de la laïcité. Celles-ci sont régulièrement mises à mal dans notre société, notamment par des lois nouvelles qui incitent à la confrontation car les droits ne sont plus les mêmes pour tous au sein d'un même pays.

Cette laïcité qu'implique la devise *Liberté, Égalité, Fraternité* et qui fait que chacun puisse vivre avec ses idées, ses croyances sans les imposer aux autres et en respectant l'autre même s'il ne partage pas ses choix de vie.

N'est-ce pas une résolution que chacun d'entre nous peut prendre pour la nouvelle année ?

Je vous souhaite un très bon passage à l'an 2024 et vous présente tous mes vœux pour une très belle année.

02	INFOS MUNICIPALES
08	VIE DU VILLAGE
11	COIN DES ASSOCIATIONS
14	EXPRESSION DE LA MINORITÉ
15	COURRIER DES LECTEURS
16	ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT





## UN ABRI À VÉLOS RUE COUDÉE

Ce nouvel abri à vélos est situé rue Coudée, au rez-de-chaussée d'un bâtiment communal. Il comprend 7 arceaux soit 13 places : 12 emplacements de vélo et un de vélo avec carriole.

**Il est destiné à accueillir des vélos pour des habitants-es du centre bourg, en résidence principale et qui ne disposent ni de garage ni d'abri. La mairie souhaite encourager ce mode de déplacement en mettant gratuitement cet abri à disposition des cyclistes.**

L'utilisation régulière de ces vélos est exigée ; l'abri n'ayant pas vocation à favoriser le stockage de vélos non utilisés.

*Ranger son vélo à l'abri dans le centre historique de Mens est souvent compliqué. Des cyclistes laissent alors leurs vélos dans la rue, en pied de façade, ce qui n'est pas pertinent en Site Patrimonial Remarquable, ou fixés à un rangement (arceau), au détriment des cyclistes de passage. Le manque de place à domicile peut être aussi un argument pour ne pas se déplacer à vélo. L'abri à vélos rue Coudée offre des solutions !*

**L'usage de l'abri à vélos de la rue Coudée nécessite une inscription préalable au secrétariat de la mairie.**

C'est cette date d'inscription qui servira de critère objectif pour déterminer les personnes choisies si les demandes étaient supérieures au nombre d'emplacements ; une liste d'attente sera mise en place dans ce cas.

**Les usagers-ères doivent signer la charte de bonne utilisation de l'abri** et donner leur adresse, une adresse mail et un numéro de téléphone pour avoir accès à un emplacement numéroté d'un côté ou des deux côtés d'un arceau de fixation, selon le nombre de vélos.

Un code pour ouvrir le boîtier contenant la clé de la porte de l'abri sera transmis par email aux usagers-ères à chaque changement de code. Les utilisatrices peuvent aussi utiliser leur antivol à l'intérieur de l'abri, pour fixer leur(s) vélo(s) aux arceaux.

La charte de bonne utilisation de l'abri à vélos rue Coudée et la fiche d'inscription sont accessibles sur le site de la mairie. **La charte comprend d'autres règles et d'autres informations non citées dans cet article**, qui ne présente que l'essentiel.

[Lien vers le site de la mairie où on pourra lire la charte de bonne utilisation et la fiche d'inscription](#)

*N'hésitez pas à rejoindre ce groupe si vous souhaitez partager vos idées.*

**CLAUDE DIDIER**



### SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2024

Les demandes de subvention pour l'année 2024 sont à adresser avant le 31 janvier à Charlotte Rastello par mail à : [charlotte.rastello@mens.fr](mailto:charlotte.rastello@mens.fr).

Elles peuvent également être déposées à la Tréseau, 35 place de la mairie les lundi, mardi, jeudi et vendredi matins, et au secrétariat de la mairie les mercredis, de 9h à 12h.



**VOEUX DU MAIRE**

**JEUDI 25 JANVIER 2024  
À 18H À L'ESPACE CULTUREL**

**Nouveaux arrivants ou déménagement au sein de la commune : merci de vous présenter en mairie pour la mise à jour des listes électorales, de vos contrats d'eau et de taxe d'ordures ménagères.**



## UNE POLITIQUE ACTIVE DU VÉLO À MENS

**Se passer d'une voiture dans la mesure du possible est un acte responsable essentiel de la transition écologique.**

La municipalité veut favoriser la pratique du vélo à Mens. Elle agit de plusieurs manières :

- ⇒ sécurisation des routes et notamment des entrées de bourg (travaux rue des Alpagnes en 2024),
- ⇒ un premier abri à vélos sécurisé, installé fin 2021, avec 6 box. Il accueille les vélos des cyclistes des hameaux ou des villages voisins pendant quelques heures ou quelques jours. Il est situé près du gymnase du collège à côté de la station de bus et de la piscine, et à 200m de la voiture Citiz. Les vélos sont au sec et avec une double sécurité. Pour l'instant il est peu utilisé, mais bien apprécié par les usagers-ères.
- ⇒ arceaux range-vélos dans les rues de Mens, le temps de faire ses courses ou ses démarches administratives, de boire un verre ou de rendre une visite. La planification de nouveaux range-vélos est en cours, à l'écoute des besoins.
- ⇒ l'abri à vélos rue Coudée décrit dans cet article, qui fera peut-être des petits.

Tous ces projets sont travaillés avec l'Architecte des Bâtiments de France, pour une bonne intégration architecturale dans les rues de Mens, avec le soutien de la commission mobilités.

## LE STATIONNEMENT À MENS

De nombreux habitants nous remontent des problèmes récurrents de stationnement dans le centre Bourg.

En effet, il n'est pas toujours aisé de se garer, au plus proche des commerces ; mais les places et rues n'étant pas extensibles, il paraît difficile de faire mieux. Des **parkings périphériques gratuits et accessibles à tous** existent à chaque entrée de village. Ils sont certes un peu plus éloignés mais des places y sont disponibles la plupart du temps.

Les stationnements en double file, devant les portes de garages, sur les places PMR, dans les ruelles ou sur les passages piétons, gênent la circulation et présentent des risques pour la sécurité de piétons, des cyclistes et des automobilistes. Même pour quelques minutes, pensons à respecter tous les autres usagers, la vie du village en sera apaisée.

MARC DOLCI



## « EN NOVEMBRE, TOUT PREND RACINE ! »



Plusieurs habitants.es avaient évoqué, dans le courrier des lecteurs, l'absence d'arbres au cimetière. La plantation de 2 érables, tenant compte d'une distance suffisante avec d'autres monuments, afin qu'aucun dégât ne soit occasionné, ultérieurement, par les racines, y remédie.

Outre le cimetière, 6 nouveaux arbres (platanes, tilleuls) vont prendre racines à l'étang de pêche, au jardin du docteur Bonniot, au camping. Ils sont plantés par les services techniques et Philippe Lorenzi qui les a accompagnés dans cette réalisation.

Le C.O.R.A.T (Comité d'Organisation du Rallye Automobiles du Trièves) a, comme en 2022, offert ces huit nouveaux arbres à la commune.

Nous les en remercions.

D'ici quelques années, nous pourrons profiter de l'ombre et de la fraîcheur apportées par ces arbres.

MARC DOLCI

## CE QU'IL FAUT RETENIR DES CONSEILS MUNICIPAUX DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2023

Voici une présentation thématique des temps forts des conseils municipaux de septembre à décembre 2023.

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.

### PRÉSENTATIONS DE STRUCTURES OU DE PROJETS

En octobre, les Centrales Villageoises du Trièves, sur le développement du photovoltaïque, tant pour les projets municipaux que pour les équipements des particuliers.

### LES DÉLIBÉRATIONS STRUCTURANTES

#### FINANCES

⇒ en novembre, adoption des tarifs de l'eau et de l'assainissement 2025 sur la base des consommations 2024. L'augmentation tient compte de l'harmonisation des tarifs à l'échelle du Trièves en vue de 2026 (compétence eau et assainissement sans doute communautaires en 2026) et de l'entretien et de l'investissement nécessaires, le budget de l'eau étant autonome et devant être équilibré ;

⇒ en décembre, adoption des tarifs municipaux : cimetière, photocopies, locations de salle et de matériel, loyers des logements communaux, piscine, emplacements foires et marchés, espace de travail partagé...

#### PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD)

⇒ en septembre, tarification de l'espace de travail partagé expérimental ;

⇒ en octobre, actualisation de la composition de la commission locale du Site Patrimonial Remarquable, avec notamment l'arrivée d'artisans ;

⇒ en octobre, règlement d'attribution des subventions accordées dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. La commune intervient sur 5 volets d'aides : aide à la lutte contre le mal logement, prime à l'adaptation des logements (autonomie), prime à la rénovation énergétique, aide à la valorisation du patrimoine (façades), aide de sortie de vacance et remise sur le marché locatif.

#### RESSOURCES HUMAINES :

⇒ en septembre, renouvellement du financement du poste de chef de projet de Petite Ville de Demain ;

⇒ en septembre, signature du contrat pour le poste d'agent comptable (24h par semaine).

### AUTRES SUJETS

#### TRAVAUX-RÉSEAUX

⇒ en septembre, présentation et adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement.

#### SÉCURITÉ

⇒ en septembre, approbation du Plan Communal de Sauvegarde : capacité de la commune à agir en cas d'incident grave lié aux risques auxquels la commune est exposée ;

⇒ en novembre, convention pour la pose d'une bâche de sécurité incendie à Boiras : réserve d'eau de 240 m<sup>3</sup>.

#### BÂTIMENTS PUBLICS :

⇒ en septembre, principe de la cession de l'ancien local du géomètre pour 40 000 euros, à condition que le rez de chaussée soit maintenu en activités de commerce ou d'artisanat ;

⇒ en novembre, convention avec Pep's Trièves sur l'utilisation de la cuisine des Sagnes.

### RENDU ACTE

⇒ en septembre, Soliha retenu pour l'animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat ;

⇒ en novembre, attribution des lots pour le marché de travaux de la rue des Alpes ;

⇒ en décembre, attribution des lots pour la rénovation énergétique de la mairie et du local « Un lieu sur terre » ; Alpicité retenu pour la révision du Plan Local d'Urbanisme.

### QUESTIONS DIVERSES

(SANS PARLER DES FESTIVITÉS ANNONCÉES ET DÉCRITES)

⇒ en septembre, modification des heures d'extinction de l'éclairage public, 23h-6h au lieu de 22h-6h de septembre à mai ;

⇒ en octobre, l'espace de travail partagé a trouvé un nom : la T'Réseau ;

⇒ en décembre, des recommandations dans les lettres d'accompagnement des actes d'urbanisme pour les constructions de piscines privées dans le contexte de tensions fréquentes sur la ressource en eau ;

⇒ en décembre, la commission locale du Site Patrimonial Remarquable s'est réunie pour réfléchir à l'évolution des règles du SPR. Une prochaine réunion tranchera entre révision et modification.

**Nous rappelons que les conseils municipaux sont publics. Bienvenue !**

Prochain conseil : le mardi 23 janvier à 18h30, salle du conseil.

**CLAUDE DIDIER**

## JANVIER À LA T'RÉSEAU

Pour répondre encore mieux aux besoins des usagers-ères de l'espace de travail partagé, une nouvelle tarification est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier avec des formules diversifiées et un tarif solidaire à destination des étudiants-es et bénéficiaires des minima sociaux (sur présentation d'un justificatif).

La fréquentation augmente, il est donc vivement recommandé de réserver un bureau au préalable sur le site internet de la mairie à l'onglet « *Vie pratique - espace de travail partagé* ». Toutes les informations pratiques sont à retrouver sur cette même page.

**Nouveau** : la salle de réunion de la T'résseau (6 / 8 places avec accès à la fibre) est désormais proposée gracieusement aux associations mensises pour leurs réunions, au même titre que les salles de l'espace culturel et aux mêmes conditions. La réservation de cette salle se fait sur le site de la mairie, à l'onglet « *Vie pratique - espace de travail partagé* ».

**Deux rendez-vous** pour les usagers-ères et /ou ceux qui souhaitent s'informer sur cet espace :

⇒ **mardi 9 janvier de 8h30 à 10h30** pour le petit déjeuner

⇒ **jeudi 25 janvier de 18h à 19h30** pour l'apéro-résseau.

L'occasion aussi de découvrir la nouvelle série de photos de Pierre-Olivier installée en janvier sur les murs de l'espace de travail partagé.

À noter que l'accueil ne sera pas assuré du 1<sup>er</sup> au 5 janvier pour les personnes n'ayant pas réservé au préalable.

Vous êtes les bienvenus-es pour visiter le lieu et prendre des informations à partir du lundi 8 janvier les matins, sauf mercredis, de 9h à 12h.

**CHARLOTTE RASTELLO**  
FACILITATRICE-ANIMATRICE  
DE LA T'RÉSEAU,  
35, PLACE DE LA MAIRIE  
LUNDI-MARDI-JEUDI-VENDREDI 9H-12H

**Habiter Mens demain**  
Elaborons ensemble des projets d'habitats à Mens

Habitat léger, Habitat participatif, Habitat intergénérationnel, Habitat renoué, Habitat inclusif

**Nouvelle date !!**

Atelier créatif "Habiter à Mens",  
Mardi 09 janvier 2024,  
17h30 - 20h30.

Venez nombreuses et nombreux, ce sera la rentrée de l'habitat à Mens !

Espace Culturel Salle Ménil

Contact@leshabiles.org 0487 531962

## TARIFICATION À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024 :

Durée	Bureau	Salle de réunion
½ journée	5,00 €	10,00 €*
Journée	8,00 €	15,00 €
Abonnement 10 demi-journées	40,00 €	80,00 €
Abonnement 10 journées	70,00 €	130,00 €
Mensuel 1 fois / semaine	30,00 €	-
Mensuel 2 fois / semaine	50,00 €	-
Mensuel 3 fois / semaine	65,00 €	-
Mensuel 4 fois / semaine	80,00 €	-
Mensuel illimité	100,00 €	-
Tarif solidaire**	1€ / ½ journée 2€ / journée	-

\* Gratuit pour les associations domiciliées à Mens

\*\* Étudiant-es, bénéficiaires des minima sociaux (sur présentation d'un justificatif)

**Les travaux de rénovation** des bâtiments communaux devraient commencer dès le Printemps (changement des menuiseries et isolation thermique par l'intérieur des bâtiments Mairie et un Lieu sur Terre). Les entreprises ont été désignées, la réunion de lancement de la maîtrise d'oeuvre s'organise pour la fin du mois.

**EXPO PHOTOS**  
PIERRE-OLIVIER  
JANVIER - AVRIL  
2024

Mairie de Mens + T'RÉSEAU

Réparties entre la mairie de Mens et la T'Résseau (espace coworking), cinq séries photographiques de Pierre-Olivier sont en exposition permanente jusqu'au mois d'avril 2024.

Oh Mazette, Comédie, les Zailées (parlant), À Mains Nues (Expressions mondiales), et Végétales (macrophotographies végétales) sont présentées en tirages grand format.

Visite en matinée en fonction des horaires d'ouverture des deux lieux

ENTRÉE GRATUITE

## HABITER À MENS

L'atelier créatif « Habiter à Mens » prévu le 12 décembre a dû être reporté.

Il aura finalement lieu le mardi 9 janvier de 17h 30 à 20h 30 à l'Espace Culturel, salle Ménil. Venez nombreuses et nombreux, ce sera la rentrée de l'habitat à Mens !

## LA COMMUNE SOUTIEN VOS PROJETS

Le Conseil Municipal souhaite accompagner financièrement des entreprises locales (associations, entreprises, Scic ...) sur un projet précis dans des domaines économiques, sociaux, culturels ou sportifs en dehors du cadre habituel de fonctionnement. Ces projets doivent concerner Mens ou le bassin de vie mensois.

Seuls les porteurs de projet ayant envoyé dans les délais le dossier de candidature pourront prétendre à cette subvention. Ce document est à retirer à l'accueil de la mairie.

### CRITÈRES DE SÉLECTION :

- ⇒ Projet centré sur la commune et/ou le bassin de vie
- ⇒ Co-financement souhaitable (Commune, Département, Région, État, Europe)
- ⇒ Priorité aux dépenses d'investissement. Si dépenses de fonctionnement, celles-ci doivent participer au développement de l'activité et ne pourront dépasser deux années consécutives
- ⇒ Impact du projet sur le territoire

**DATE LIMITE DE RÉPONSE :** le 31 mars 2024 en renvoyant votre dossier de candidature complété au secrétariat de la mairie de Mens.

### MODALITÉ DE SÉLECTION :

Les porteurs des projets présélectionnés selon les critères ci-dessus par la commission d'attribution seront auditionnés fin avril 2024.

Si avis favorable, validation par délibération lors du Conseil Municipal du mois de mai 2024.

### VERSEMENT DE LA SUBVENTION :

S'il n'y a pas de cofinancement, le versement se fera dans le mois qui suit la délibération du Conseil Municipal, s'il y a cofinancement, dès que le porteur de projet pourra justifier de l'obtention du cofinancement.

**DOMINIQUE GAVILLON**

## TRANSIDENTITÉS : ON EN PARLE ?

La commission Égalité de genre vous propose une interview de la coordinatrice de l'espace de vie sociale de Mens, Béatrice Perdrix, autour des actions menées sur le territoire sur le thème des transidentités.

### Dans quel cadre la Communauté de Communes s'est-elle emparée du sujet des transidentités ?

**BÉATRICE PERDRIX :** Ce sujet a été mis à l'ordre du jour via une sollicitation de parents-délégués du collège du Trièves, démunis devant des demandes de changement de genre parmi les élèves.

Or, une des prérogatives de l'espace de vie sociale Mixages est d'être un relai aux questionnements sociaux sur le territoire. Mixages a donc lancé une invitation pour une rencontre entre structures travaillant avec le public jeune sur le territoire.

### La rencontre a-t-elle concerné beaucoup de personnes ?

Oui ! C'était impressionnant, il y a eu très de 40 personnes présentes, avec des profils différents et complémentaires (enseignement, professions médicales, vie associative, vie municipale, etc.). Nous avons constaté un fort intérêt pour ce sujet, et puis, surtout, un manque de culture commune.

Notamment, nous avons réalisé que la méconnaissance du sujet avait souvent pu provoquer des maladroites... Le besoin d'une formation sur le sujet a émergé...

### Pour la suite de l'article voir le lien :

[https://www.mairie-de-mens.fr/wp-content/uploads/2023/12/Article\\_identit\\_de\\_genre.pdf](https://www.mairie-de-mens.fr/wp-content/uploads/2023/12/Article_identit_de_genre.pdf)

**LA COMMISSION ÉGALITÉ DE GENRE**

## LECTURE DU MOIS

Chaque mois, la commission Égalité de genre vous propose une lecture jeunesse autour de l'égalité de genre : un ouvrage à partager pour faire avancer, ensemble, nos représentations du genre !

Ce mois-ci, un album jeunesse dès 3 ans : Titre : **Marre du rose**

Illustration : Ilya Green / Histoire : Nathalie Hense

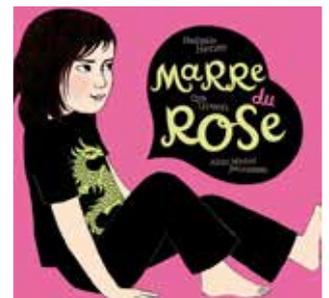
Éditions : Albin Michel Jeunesse / Sortie : Première édition en 2008

Dans ce livre, le personnage principal essaye de trouver sa place. Le papa dit que les dinosaures et les grues, ce sont des jeux de « garçon »..

Sa mère, quant à elle, la qualifie de « garçon manqué »... Et alors, les garçons qui savent coudre, dessiner des fleurs, sont-ils des « vrais » garçons ? Ou des « filles manquées » ?

Non, c'est décidé, elle n'est ni manquée ni ratée, c'est une fille réussie.

Même si y'en a « marre du rose » ! Un livre pour prendre conscience des expressions qui rangent les enfants dans des cases, et qui excluent les enfants à la marge ou qui sortent de ces cases, parfois bien malgré nous !



**LA COMMISSION ÉGALITÉ DE GENRE**

TUM N°269 - JANVIER 2024

# RUE DES ALPAGES : ENFIN LE DÉMARRAGE DES TRAVAUX !



Du carrefour de La Croix jusqu'à la sortie de Mens côté Chatel - Corps, l'aménagement de la rue des Alpagnes va démarrer le 22 janvier, en fonction des conditions météo (marquage la semaine précédente) et se poursuivra jusqu'en novembre 2024.

Il a fallu deux bonnes années pour finaliser le projet, en concertation avec les habitants, Enedis, le Département et l'Architecte des Bâtiments de France : renouvellement de la distribution d'eau potable, assainissement en amenant toutes les eaux usées du quartier vers la station d'épuration, en séparant les eaux pluviales, enfouissement des réseaux secs, aménagements de surface pour améliorer la qualité visuelle de cette entrée de bourg et apaiser la circulation.

La maîtrise d'œuvre est assurée par Profils études et Square Paysages. Les entreprises sélectionnées sont : Eiffage accompagné de Trièves Travaux et Pelissard pour le lot 1, réseaux, enrobés et espaces verts. Sols Alpes pour le Lot 2, bétons.

C'est dans le secteur de la route de Pierre Longue que devraient démarrer les travaux. La voie (RD 66) sera en demi-chaussée avec circulation alternée sur l'ensemble de la période. La route ne sera barrée que très ponctuellement pour la réalisation des enrobés notamment. Une année 2024 qui ne sera pas facile ni pour les riverains ni pour les usagers de la RD 66 mais avec à la clé des améliorations indispensables et bienvenues !

**CLAUDE DIDIER**

## L'EAU ET SES PARADOXES

Une réunion sur le thème de l'eau, ouverte à tous les habitants s'est déroulée le 5 juillet. Très peu d'habitants se sont déplacés. Le thème semble pourtant inquiéter beaucoup de nos concitoyens.

Voici l'alimentation des 3 réservoirs (Vannes, Baret, Verdier) des 10 derniers mois 2023, exprimée en m3 :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
33 361	24 999	28 567	36 639	30 553	41 293
Juillet	Août	Septembre	Octobre		
41 1293	54 770	38 570	52 864		

Nous constatons que c'est en hiver (février 2023) où le niveau d'eau est le plus bas et au mois août où le niveau est le plus haut.

Et pourtant, la forte chaleur qui a sévi pendant une partie du mois d'août n'a pas trop impacté nos sources. Quelques pluies en juin, juillet et orages en août avaient, semble-t-il, rechargé nos captages. Les agriculteurs ont pu se ravitailler gratuitement près du réservoir des Granges.

Nous ne sommes pas sur des nappes phréatiques qui peuvent mettre plusieurs mois à se recharger. Mais nous savons tous que ces données cachent une réalité très fragile, et que même sur notre département, la sécheresse a été beaucoup plus sévère sur certaines communes du Nord Isère.

En 2022, la situation avait été beaucoup plus tendue. Continuons donc à rester vigilant sur la consommation d'eau surtout pendant la période d'été.

**Une commission a été mise en place afin d'aborder l'ensemble des thématiques qui impactent ce sujet.**

**Les personnes intéressées peuvent la rejoindre. Merci de vous adresser à l'accueil de la mairie.**

**VINCENT FROMENT ET DOMINIQUE GAVILLON**

## COLIS DE NOËL ET REPAS DES AÎNÉS

165 colis de Noël pour les personnes âgées de 75 ans et plus de la commune de Mens ont été préparés et distribués par des élus et les membres du CCAS au mois de décembre.



Cette année encore, les colis sont composés de produits venant des commerçants locaux, *Au Petit Marché* et les chocolats de la pâtisserie *la Bouffette*.

Un grand merci aux enfants des écoles maternelle et primaire de Mens pour leurs dessins qui ont été intégrés dans les colis.

**Le 13 janvier 2024 aura lieu le repas des Aînés.**



Une invitation sera envoyée aux personnes qui n'ont pas choisi le colis de Noël. Il se déroulera à la salle des Sagnes. Le menu sera préparé par le restaurant *l'Alezan*.

Un grand merci aux membres du CCAS pour leur travail et leur fidélité.

Nous vous souhaitons une très belle année 2024.

**FLORENCE LORENZI**

## ON A RETROUVÉ LE PÈRE-NOËL !



Grâce aux barnums installés à la dernière minute par les services techniques, la chorale du Club Bel âge, sous la direction de Perrine, a pu chanter des chants de Noël appréciés de tous, à l'abri de la pluie. Le dernier chant, « Vive le vent » a fait cesser la pluie le temps du feu d'artifice qui a illuminé le ciel de mille éclats pour le plaisir de tous.

Vin et jus de pomme chauds, préparés par les membres de la commission Animations ont été très appréciés de tous par ce temps humide.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

**FRANÇOISE STREIT**



Samedi 9 Décembre, malgré le temps peu propice pour partir à la recherche du Père Noël, petits et grands étaient nombreux devant la mairie pour suivre le chemin de papillotes qui les a conduits jusqu'à lui. Arrivée à sa cabane, le Père-Noël a été disponible pour les traditionnelles photos souvenirs et illuminer le magnifique sapin.



## FSE DU COLLÈGE : UN NOUVEL ÉLAN POUR NOS COLLÉGIENS

Le Foyer Socio-Éducatif du collège du Trièves, a pour vocation, comme le Sou des écoles, de récolter de l'argent afin de pouvoir aider au financement des projets pour les élèves.



Cette année, après trois ans de dormance, le FSE reprend du service ! La mission du nouveau bureau : financer divers projets proposés par les professeurs pour les collégiens, comme : un voyage en Italie, le raid pour la classe sport, le festival du film de comédie à l'Alpe d'Huez, projet immersion radiophonique, club Mangas, projet « jeunes en librairie » etc...

Et, pour collecter ces précieux euros, nous avons organisé plusieurs événements : tombola en novembre, puis, en décembre tenue d'un stand au marché de Noël de Mens et, parallèlement, la vente de chocolat sur commande en partenariat avec la pâtisserie Perrier de Mens...

Déjà un bel engouement et une belle énergie pour cette fin d'année !

Et cela ne s'arrête pas là !, puisque nous organisons un loto le samedi 16 Mars à la salle des Sagnes, et un tournoi de pétanque courant Juin ( la date reste à définir ).

Nous tenons à remercier tous les parents et élèves qui nous ont donné un coup de main lors du marché de Noël, que ce soit dans la mise en place et/ou la tenue du stand, la fabrication des pâtisseries et autres mets salés, sans vous, nous ne pourrions rien faire, alors MERCI !

Un grand merci également au Sou des écoles de Mens qui nous a permis de vendre toutes ces bonnes choses, merci pour votre solidarité ! Merci pour les collégiens !

Et enfin, merci aux producteurs, artisans et commerçants du Trièves pour leurs dons pour la tombola.

**À tous, rendez vous donc, le samedi 16 Mars 2024 dès 18h à la salle des Sagnes pour le loto du FSE !!**

On vous attend, nombreux, très nombreux !! (restauration et buvette sur place )

LE FSE DU COLLÈGE DE MENS

## NUIT DE LA LECTURE SUR RADIO DRAGON

L'évènement emblématique de Radio Dragon autour de la lecture revient en janvier 2024, dans une forme réduite. Le vendredi 19 janvier de 16h à 4h du matin, vous êtes les bienvenu-es pour lire en direct du studio des extraits de vos lectures préférées. Poèmes, articles, nouvelles, romans, essais ou écrits personnels...

Des ouvrages variés seront à disposition si vous êtes en manque d'inspiration ou si vous passez à l'improviste. Tous les styles et toutes les formes sont les bienvenus, dans un format court et dénué de commentaires. Ici, c'est le plaisir de lire et de se laisser porter par des textes qui sont à l'honneur !

Vous pouvez aussi venir en simples spectatrices ou bien pour vous essayer à la technique ou à l'animation, ou encore pour proposer un morceau de musique en live ou bien sur CD ou .mp3.

Buffet partagé tout au long de la nuit. À écouter sur 104.4 FM.

Nous cherchons du renfort pour nous aider à l'installation et pour l'accueil du public, rejoignez-nous !

Infos : [radiodragon@poivron.org](mailto:radiodragon@poivron.org)

La semaine précédente, un atelier « lecture à voix haute » sera proposé à nos adhérent-es.



## FAIRE LA FÊTE À MENS

De longue date, il y a eu des foires et des fêtes à Mens et dans le Trièves. Dès le Moyen Âge certains récits sont connus, dont la transmission s'est souvent faite en patois.

Voici quelques traces :

**En 1630**, un arrêt du Parlement interdit tout déplacement la nuit sans lumière, et tout **charivari**.

**En 1650**, la communauté organise un feu de joie pour le mariage du duc de Lesdiguières (le petit-fils du *grand*)...

**En 1844** le pasteur Blanc écrit dans sa 8<sup>e</sup> **Lettre à Lucie** : [...] « Nous avons vu monter du quartier des Aires une dizaine d'hommes jeunes et âgés, se tenant deux à deux, précédés de deux joueurs de violon, chantant des chansons bachiques ; au même instant, une vingtaine de couples, hommes et femmes endimanchés, ayant également, en tête, un joueur de violon orné de rubans flottants, descendaient de la place du Four. Qu'est tout ceci, ai-je demandé [...] ? Les premiers, [...] sont des **riboteurs** qui ont passé la nuit dans quelque cabaret, et qui, au lieu de se hâter de rentrer chez eux, parcourent les rues, se faisant gloire de leur ivrognerie. Les seconds sont **les gens d'une noce**, qui promènent bruyamment les époux pour leur faire honneur. Tels sont les usages de notre pays ! Ces joies et ces fêtes vous expliquent [...] la consommation de 3 000 hectolitres de vin par année dans cette commune. Les soirs des jours de marché et de foire, les chemins des hameaux sont souvent encombrés de gens ivres qui ont peine à rentrer sous leur toit. »

La pratique de ces charivari et des fêtes des conscrits s'est perpétuée jusqu'à la fin du 20<sup>e</sup> siècle.

**En 1868** est créée la fanfare *l'écho du Trièves*, qui sillonnera tout le territoire pendant de nombreuses années jusqu'en 1950.

**En 1887** le conseil municipal achète deux boîtes à poudre, pour y stocker les fusées pour les **feux d'artifices**.

AMT – Pierre Silvestre

sources :

lettres à Lucie -société de statistiques du Département de l'Isère 1844

Musée Dauphinois

BMG fonds Béthoux,

AM Mens



La célèbre fanfare : l'écho du Trièves vers 1890 (une photographie plus récente de 1910 est au mur de l'accueil du Musée du Trièves)



Un manège sur la place de la mairie vers 1900 (photo MD)



## PROGRAMME JANVIER 2024

### le Mercredi de 9h30 à 11h30

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux.

⇒ mercredis 10 et 17 **atelier cirque** animé par Bruno Frenette **à Mixages**

Accueil à partir de 9h30, atelier de 10h à 11h30, réservation par mail ou SMS

⇒ mercredi 24 **temps de jeux et d'échanges à Mixages**

Jusque 11h30, arrivée libre à partir de 9h30

⇒ mercredi 30 **atelier comptines** animé par Claudine Zimmer **à Mixages**

Accueil à partir de 9h30 et jusque 11h30, atelier de 10h à 10h30

Contact : [tdparents@laposte.net](mailto:tdparents@laposte.net) / 07 56 13 64 34

## TÉLÉTHON

### DU SAMEDI 9 DECEMBRE 2023

Comme chaque année lors du week-end Téléthon, l'association Rochassac accompagnée par la commission municipale « Vie quotidienne » a tenu un stand de vente de boudins, de vin chaud et de pommes cuites. **Encore une fois vous avez massivement répondu présents à cette manifestation et nous vous en remercions.**

Avant la fin de la matinée il ne restait plus de boudins, plus de vin chaud et très peu de barquettes de pommes cuites. Pour les mêmes quantités que les années précédentes, nous n'avons qu'un mot à dire « **MERCI** ».

Merci également aux services techniques de la Mairie, à Pierre et Agnès du *petit Marché* et à Eric de la *boucherie Marcou*, à Benjamin de la boutique *Roue libres* pour leur aide et participation à cet évènement annuel.

Merci à tous les bénévoles de l'association et de la Commission pour leur présence depuis 6 h 30 du matin.

Les bénéfices de cette matinée, reversés intégralement à l'AFM, s'élèvent à 1233.17 €, auxquels nous avons joint 900 € des bénéfices du Loto du club Bel-Âge, organisé pour le téléthon, 2 jours plus tôt, et 300 € de Don de l'association Rochassac.

Soit un total de 2433.17 €, que nous adressons à l'AFM, association organisatrice du Téléthon.

ASSOCIATION ROCHASSAC



## ATELIERS DE POTERIE



### LES SENTIERS D'ARGILE

L'association mensuelle **Les Sentiers d'Argile** vous propose des ateliers hebdomadaires de poterie pour découvrir ou approfondir les techniques de la céramique.

Selon votre rythme et vos souhaits, vous serez accompagné-e à réaliser des objets à partir du modelage dans la masse et au colombin, de l'estampage (travail à la plaque).

**Deux sessions de 6 semaines sont proposées pour la rentrée 2024:** les vendredis après-midi de 14h à 17h du 12 janvier au 16 février, et les samedis matins de 10h à 13h du 13 janvier au 17 février, tarifs selon les revenus.

Pour plus d'informations : [les-sentiersdargile@gmail.com](mailto:les-sentiersdargile@gmail.com)

Au plaisir de vous retrouver autour de cette belle matière qu'est l'argile.

LÉNA ET NUMA

## STAGE

### « SCIE, RABOTEUSE, TOUPIE »

- ⇒ Découverte et utilisation du combiné à bois
- ⇒ Réalisation simple de menuiserie

**22/23 et 24 janvier 2024**  
**90€ pour 3 jours**

contact: [stagecopo@emailasso.net](mailto:stagecopo@emailasso.net)

ASSOCIATION RABOT COPEAU





# MIXAGES

ESPACE DE VIE SOCIALE



MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRANS - PRÉBOIS - LAVARS  
CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

# Agenda Mixages janvier 2024

Du 8 janvier au 29 février

## EXPOSITION PROJET D'ART VISUEL COLLABORATIF

NELLY VIGOUREUX  
PROFESSEURE DE DANSE ET  
SÉBASTIEN TURLONI  
PHOTOGRAPHE  
DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8H30 À 17H30  
À MIXAGES

Jusqu'au 31 janvier

## COLLECTE/ÉCHANGE DE JEUX ET JOUETS

VOUS DÉPOSEZ (OU PAS) UN  
JEU/JOUEZ VOUS REPARTEZ (OU PAS)  
AVEC UN AUTRE  
DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8H30 À 17H30  
À MIXAGES

samedi 20 janvier

## SORTIE HABITANTES ET HABITANTS APRÈS-MIDI AU MUSÉE DE GRENOBLE

APRÈS-MIDI AU MUSÉE AVEC DEUX VISITES  
GUIDÉES AU PROGRAMME : DÉCOUVERTE DE  
L'EXPOSITION PERMANENTE ET DE  
L'EXPOSITION PHOTOS "UNE HISTOIRE  
D'IMAGES". DÈS 12 ANS. DÉPART EN  
MINIBUS DE MIXAGES À 13H15. GRATUIT  
POUR LES PARTICIPANTS.  
INFOS ET INSCRIPTIONS À MIXAGES

lundi 8 janvier

## LE REPAS D'ISABELLE

VENEZ CUISINER AVEC ELLES ET EUX À  
MIXAGES DÈS 10H OU JUSTE POUR  
DÉJEUNER.

en janvier

## MA VIE DE GRAND-PARENT DE 14H30 À 16H30

POUR ÉCHANGER SUR LES JOIES,  
PLAISIRS ET LES SOUCIS,  
ENTRE GRANDS-PARENTS, ET MÊME  
ARRIÈRE GRANDS-PARENTS !  
BIENVENUE À TOUS ET TOUTES  
À MIXAGES, UNIQUEMENT SUR  
INSCRIPTION.

## LES VACANCES POUR TOUTES & TOUS

ENVIE DE PARTIR SEUL OU EN GROUPE AVEC  
MIXAGES AVEC DES TARIFS TRÈS ACCESSIBLES ?  
LE SUJET VOUS INTÉRESSE ? VENEZ EN DISCUTER,  
CONTACTEZ-NOUS !

*Toute l'équipe de Mixages vous souhaite une année de paix,  
de solidarité et bien sûr, une excellente santé !*





## CINÉMA À L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE À 18H30 :



**DIMANCHE 14 JANVIER : «LA TRESSE » 1h59  
DE LAETITIA COLOMBANI**

*D'après le best-seller.*

Inde. Smita est une Intouchable. Elle rêve de voir sa fille échapper à sa condition misérable et entrer à l'école.

Italie. Giulia travaille dans l'atelier de son père. Lorsqu'il est victime d'un accident, elle découvre que l'entreprise familiale est ruinée.

Canada. Sarah, avocate réputée, va être promue à la tête de son cabinet quand elle apprend qu'elle est malade.

Trois vies, trois femmes, trois continents. Trois combats à mener. Si elles ne se connaissent pas, Smita, Giulia et Sarah sont liées sans le savoir par ce qu'elles ont de plus intime et de plus singulier.

**La suite de la programmation n'est pas connue  
au moment de l'impression.**

La prochaine séance aura lieu le 28 janvier.

Pour tout renseignement, consulter le site [www.ecranvagabond.com](http://www.ecranvagabond.com)  
[prochainesortie.mens@gmail.com](mailto:prochainesortie.mens@gmail.com) / 06 23 77 25 18

Organisé par *Prochaine Sortie*  
et *l'Écran Vagabond*  
du Trièves

Plein tarif : 4,50€ / Tarif réduit  
(enfant et abonnement) : 3,50€  
Abonnement : 7€

[prochainesortie.mens@gmail.com](mailto:prochainesortie.mens@gmail.com)  
06 23 77 25 18

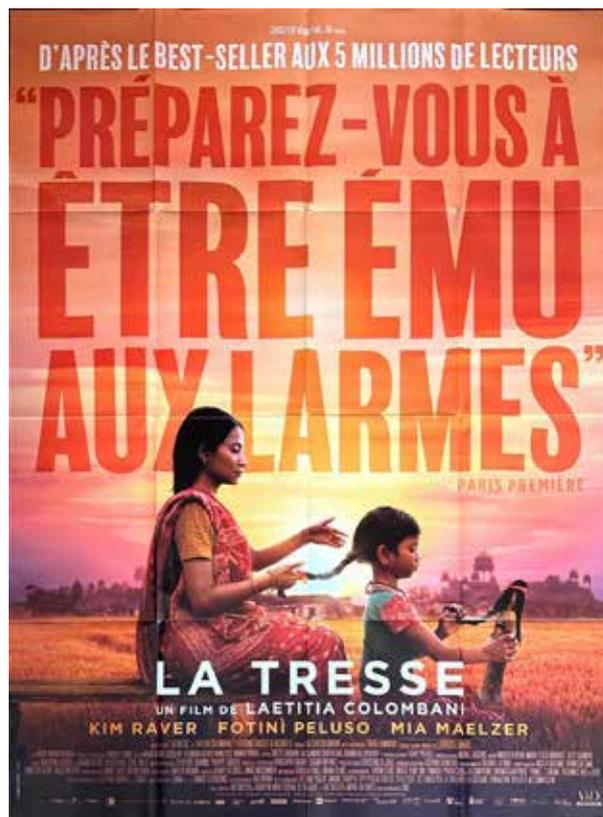
RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE  
Trièves

**BIBLIOTHÈQUE  
DE MENS**

HORAIRES D'OUVERTURE

- LUNDI > 16h-19h
- MERCREDI >  
9h-12h30 / 14h-18h
- JEUDI > 16h-19h
- SAMEDI > 9h-12h30

Tél. : 04 76 34 60 13  
[mediatheque.mens@cdctrieves.fr](mailto:mediatheque.mens@cdctrieves.fr)  
[www.cdctrieves.fr](http://www.cdctrieves.fr)



MAIRIE DE MENS : 04 76 34 61 21  
[secretariat@mens.fr](mailto:secretariat@mens.fr)  
<http://www.mairie-de-mens.fr>  
Ouverture au public : du lundi au  
vendredi de 9h à 12h

DÉCHETTERIE : lundi, mercredi, samedi  
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

MÉDECINS : 04 76 34 65 74

INFIRMIER·ÈRE·S : 04 76 34 61 59

KINÉS :

Maison médicale : 04 76 34 62 30

P. Péchoux : 06 18 05 39 91

Pierra Lejeune : 06 62 89 72 64

DENTISTE : 04 76 34 63 20

PHARMACIE : 04 76 34 61 24

SIAD : 04 76 34 67 83

ADMR : 04 76 34 66 67

EHPAD : 04 76 34 80 00

RELAIS PETITE ENFANCE : 06 79 24 97 18

P'TITOUS DU TRIÈVES : 04 76 34 86 98

ÉCOLE MATERNELLE : 04 76 34 60 44

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 76 34 60 86

COLLÈGE : 04 76 34 62 02

MAISON DU DÉPARTEMENT

FRANCE SERVICES : 04 80 34 85 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Pôle de Mens 04 76 34 67 66

OFFICE TOURISME : 04 82 62 63 50

# PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.



## 2023 se termine. Voilà 2024 !

Lors du dernier conseil municipal, nous avons apporté un vote favorable à l'ensemble des délibérations, mais nous avons surtout soulevé des questions engageantes pour l'avenir de la commune concernant l'urbanisme et les moyens que nous nous donnons pour assurer la transition écologique du territoire ainsi que notre développement économique.

En particulier, nous avons voté favorablement l'augmentation des tarifs eau et assainissement 2025. Les hausses appliquées sur les dernières années et programmées jusqu'en 2026 visent à assurer les investissements qui permettront de réduire les pertes d'eau potable dans un contexte de diminution de la pluviométrie et de finaliser les investissements indispensables sur l'assainissement collectif. Ces augmentations ont été établies dans le cadre du projet de transfert de la compétence eau et assainissement à la communauté de communes du Trièves. Elles permettront de faire converger les tarifs de l'ensemble des communes du Trièves sur la base d'un prévisionnel de travaux pour l'ensemble du territoire.

Nous sommes revenus sur le sujet de l'urbanisme que nous avons longuement évoqué lors du conseil municipal d'octobre. En effet, nos demandes et nos points de vue n'ont pas été repris dans le compte rendu soumis à notre validation. Nous avons plus particulièrement insisté sur le fait qu'on ne peut attendre la révision du SPR et du PLU pour trouver des solutions à l'aménagement du centre bourg et nous avons rappelé que des permis de construire sont aujourd'hui refusés alors même que nous sommes dans un contexte de crise du logement. Nous avons fini par obtenir une réponse à notre demande via la création d'un groupe de travail auquel nous serons associés en espérant que nous pourrions trouver des solutions concrètes pour faire avancer les projets de rénovations. Vous trouverez le détail de nos interventions d'octobre dans la page Expression de la minorité du TUM de novembre.

Nous avons interpellé également le conseil municipal sur la demande de l'État dans le cadre de la loi sur l'accélération de la

production d'énergies renouvelables. Les communes ont pour mission de proposer des zones d'implantation d'installations produisant des énergies renouvelables. Il nous a été répondu que, compte tenu du PLU, on ne peut rien faire. La réponse nous a fortement surpris et déçus de la part d'une majorité qui prône la transition écologique. Dans la continuité de notre programme de campagne, il nous paraît essentiel que la commune se saisisse collectivement de tous les leviers qui nous sont donnés pour accélérer les projets d'énergies renouvelables en même temps que les projets de sobriété énergétique. Nous demandons que la commune se penche sur les expériences qui se mettent en place un peu partout notamment par un travail sur les terres dites incultes ainsi que sur l'agrivoltisme qui vise à l'amélioration du potentiel et de l'impact agronomique, l'adaptation au changement climatique, la protection contre les aléas ou l'amélioration du bien-être animal.

Autre sujet qui nous préoccupe : l'avenir de l'Auberge de Mens. Aucun candidat n'a postulé à la suite du nouvel appel à candidature établi à l'identique du premier. Nous avons rappelé que nous avons émis des réserves sur le fait de maintenir les conditions, notamment financières, pour cette recherche d'un repreneur. Le maire a proposé un groupe de travail municipal pour tenter de trouver une solution pour cet outil qui est important pour l'attractivité touristique de la commune et plus largement pour l'économie locale.

Nous avons posé la question du devenir du poste de secrétaire générale des services suite à la non-reconduction de son contrat. Il nous a été indiqué qu'un poste était proposé comme responsable administratif et financier ainsi qu'un nouvel organigramme était en préparation avec une direction à plusieurs têtes ; ce qui nous laisse dubitatifs compte tenu de la taille des services de la commune de Mens.

Le maire nous a également informés que la gestion de la salle des Sagnes serait effectuée par « Peps Trièves ». Quant aux salles municipales de l'espace culturel, elles seront gérées par la personne en charge du « Tiers Lieu » située dans l'ancienne trésorerie, afin d'alléger la charge de travail des employés municipaux, notamment en s'affranchissant des visites des états des lieux qui souvent doivent s'effectuer le WE.

En cette nouvelle année, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2024 ! Que cette année vous apporte joie et bonheur dans tous vos projets. Que la santé et la réussite vous accompagnent durant toute cette nouvelle année.

Nous vous souhaitons le meilleur pour l'année 2024.



Toutes les remarques et tous les points de vue\* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

\* De 100 à 150 mots  
1000 caractères maximum (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

## DING DANG DONG

En réponse à l'article de Magali PATAINE paru dans le TUM de décembre, je voudrais dire à cette personne que je suis née en 1943 dans le quartier de la halle tout près de l'église.

À l'époque les fenêtres n'étaient pas dotées de double ni triple vitrage, c'est dire que nous entendions bien le clocher égrener, jour et nuit, les heures et les demi-heures sans que personne ne s'en plaigne. Sans parler religion, je trouve que le clocher rythme la vie du village. Côté pratique si les cloches sonnent à 7 h elles peuvent servir de réveille-matin et si l'on envisage de faire la grasse matinée on peut toujours avoir recours aux boules « quiès ».

**UNE MENSOISE : ANDRÉE CHARLES**

## L'ANGÉLUS

Effectivement, l'Angelus ne sonne malheureusement plus, les glas non plus. Un problème mécanique.

Il y a quelques années un mensois assurait l'entretien. Encore avant, deux personnes activaient les cloches à la main. Gamins, quand nous étions dans la campagne (notre royaume), c'était elles qui nous disaient de rentrer. Les cloches font partie du patrimoine, comme la Halle, les coqs, les vaches... qu'il faut accepter quand on vient vivre dans un village rural.

Vivement que le son de nos belles cloches retentisse à nouveau ! Merci à la mairie de remettre celles-ci en route.

**ALAIN FAURE**

## LES CLOCHES

J'aime les cloches de mon village !

L'Angelus qui rythme l'activité du labeur villageois pour le réveil à 7h15, pour le repas à 11h45 et le soir pour l'arrêt du travail.

Ces sons allégoriques ont imprégné mon enfance, le sombre glas me dit la disparition de chers voisins et m'invite à les accompagner... Laissons en paix les villageois avec leurs traditions et leurs cloches.

Plus de glas, plus d'Angelus, plus de bruit, quel bonheur, on peut consulter Internet et Tik Tok...

Peut-être pour un meilleur monde, faut-il créer des lieux sans cloches pour que les « clochophobes » ne soient pas trois fois par jour par les cloches, tympanisés...

**MARIE-LISE FAURE MATTEI**



**Toute l'équipe du TUM vous souhaite une très belle année 2024 !**

**MATTHIEU AVRAIN / RÉMY BACHER / GISÈLE MONNIOT**

**MARC MOREAU / GENTIANE VERNAY**



**Décès :**

BELLEMIN-NOEL Marie épouse LESCURE décédée le 7 décembre 2023  
 FEGE Françoise épouse COQUET décédée le 17 décembre 2023  
 Mme LANFRAY Josette veuve ROMET décédée le 16 décembre 2023  
 Mme BACCOLI Rosa veuve MOUTIN décédée le 22 décembre 2023

*L'équipe municipale adresse ses condoléances aux familles*

*Thomas Leconte, professeur  
 documentaliste... et pompier*



Dans leur vie quotidienne, les pompiers à Mens sont éla-  
 gueuse, employé communal,  
 institutrice, moniteur de kayak,  
 infirmière, ...

Avant d'arriver dans le Trièves il  
 y a 3 ans, Thomas n'aurait jamais pensé devenir pompier volontaire.  
 Ce professeur documentaliste, père de deux jeunes enfants, a décidé  
 de rejoindre l'équipe et de donner de son temps pour venir en aide  
 aux autres. Pour lui qui avait déjà fait du secourisme, s'engager au  
 service de la population est une évidence.

« Bien sûr, il faut être en forme, mais il n'est pas nécessaire d'être  
 un athlète. »

Thomas aime le côté varié, les rencontres dans l'action.

« On gère l'urgence, mais posément. Tout le monde est concentré, chacun.e a quelque chose à faire, on est  
 une équipe. Un pompier tout seul ça ne sert à rien. »

Il ajoute : « Être pompier c'est avant tout savoir  
 s'adapter, faire évoluer ses pratiques, être capable de  
 réfléchir ensemble et de travailler en équipe. »

Et, s'il peut y avoir des moments difficiles, le groupe  
 est là, en soutien.

La formation est évidemment nécessaire, mais acces-  
 sible au plus grand nombre : elle dure 5 semaines,  
 réparties sur un maximum de 3 années : secours à la  
 personne (qui représente la majeure partie des inter-  
 ventions) / incendie / opérations diverses.

À cela s'ajoutent 40 heures par an pour le maintien  
 des acquis.

Des formations spécifiques et approfondies per-  
 mettent d'enrichir ses compétences, comme par  
 exemple conducteur du camion incendie...

Être pompier dans le Trièves, c'est être un habitant qui a son métier, sa vie privée, mais qui prend le temps  
 de s'engager.

**Et, sachez-le, la caserne de Mens recrute !**

Comme le rappelle Guy Lorenzi, chef de caserne : « Si un jour, vous avez eu envie de franchir le pas, alors  
 n'hésitez plus, venez nous rejoindre ! ».

C'est le choix qu'a fait Thomas.

**Permanences à la Mairie  
 sans RDV**

• Tous les samedis  
 9H30 à 11H30

**Conseil Municipal**

• Le 27 Janvier à 18h30



*Les pompiers de Mens offrent le traditionnel vin chaud  
 lors d'une soirée de l'Avant Noël, le dimanche 17 décembre*

**GENTIANE VERNAY ET RÉMY BACHER**

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE FÉVRIER : 12/01/24. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : [secretariat@mens.fr](mailto:secretariat@mens.fr)

Directeur de la publication : Pierre Suzzarini / Comité de rédaction : Gisèle Monniot, Marc Moreau, Gentiane Vernay, Rémy Bacher/  
 Mise en page : Matthieu Avrain / Imprimerie : Mairie de Mens 1000 EXEMPLAIRES.

N° de permanence de la Mairie en cas d'urgence : 06.79.07.63.18